La démarche campus responsable de l'ICP

A télécharger
Guide d'accueil des étudiants en situation de handicap

A la une



L'ICP lauréat des Trophées Campus responsables

Inclusion et handicap : nos engagements en images

À l'ICP, nous croyons que OUI l'accès aux études supérieures et la construction d'un projet professionnel sont possibles pour tous.

Vidéo réalisée avec le soutien actif de la Société Générale. Merci.

L'ICP est animé par une exigence d'excellence reposant sur les notions de responsabilité, d'engagement et de don de soi.

Notre action vise à :

Comprendre qu'il y a autant d'expériences étudiantes que d'étudiants, s'approprier les mutations profondes des modes contemporains d'apprentissage, et donc savoir s'adapter et rendre ainsi accessible l'expérience universitaire et accompagner tous nos étudiants, quelles que soient leurs différences, dans leurs projets professionnels et personnels.
Proposer un environnement de travail propice à la réussite et au développement de l'étudiant. Prendre soin et veiller au bien-être de tous les étudiants.
Créer des partenariats (associations, entreprises) pour innover socialement, solidairement et durablement.
Donner du sens aux études universitaires et vivre une expérience étudiante riche et conviviale.
Être capable de se remettre en cause et de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue et participative.

Les premières réalisations

Démarche Qualité

Adaptée pleinement aux enjeux et au contexte universitaire, c'est autant un levier d'innovations académiques et pédagogiques que d'excellence académique.

Elle s'appuie sur plusieurs outils :

un dispositif d'évaluation des formations par les étudiants,
un logiciel anti-plagiat, visant ainsi l'apprentissage du discernement.
Le dispositif des étudiants-médiateurs qui a abouti à la création d'un poste permanant de Médiateur de l'ICP.

Politique d'inclusion et d'accessibilité

La communauté universitaire travaille principalement sur la prise en compte des personnes en situation de Handicap.

L'inclusion au sein de l'ICP s'appuie sur les 3 mots-clés inscrits dans la Charte de l'ICP construire, innover, accueillir ; ils guident notre politique d'inclusion mise progressivement en place au sein de notre Campus par, avec et pour l'ensemble de notre communauté universitaire.

Notre action vise à :
Accompagner par la mise en œuvre de dispositifs pédagogiques adaptés, humains et techniques ; les besoins éducatifs particuliers sont identifiés par les référents handicap qui déterminent pour chaque étudiant un plan d'accompagnement spécifique.
Former, enseignants, personnels administratifs, étudiants aidants afin de permettre une meilleure appréhension des besoins pour mieux y répondre
Sensibiliser afin de lever les préjugés, développer la solidarité et faciliter une meilleure intégration sur le campus.

Cette dynamique s'appuie sur une Commission Handicap, coordonnée par la mission Campus responsable de l'ICP et composée notamment de la DRH (pour la partie salariale) et des référents pédagogiques Handicap (pour la partie étudiante). Elle s'appuie sur une démarche transversale et pluridisciplinaire.

Notre politique a fait l'objet d'un long travail (2012-2013) de réflexion et d'échanges (brainstorming interne, benchmark avec d' autres établissements dont nos écoles associées, comme Lasalle Beauvais). Cette démarche participative nous a permis de ne pas réinventer ce qui existait déjà, et, au contraire, de nous appuyer sur des expériences solides et réussies tout en les adaptant et en les actualisant. Notre politique a été construite avec l'appui de partenaires extérieurs notamment Starting Block, Unirh75-Coach Handicap, CED-Hanploi&School, Tremplin, Cap Emploi et la Fédéeh (qui intervient et tient un Handicafé depuis 2 ans au sein de notre « Forum Entreprises ICP » avec la présence de nombbreux partenaires entreprises membre du Club Handicap&compétences dont la Société Générale, Total et SFR).

La mise en dialogue, la sensibilisation et la formation ont permis d'ouvrir les salariés à la question du handicap.

Le déploiement d'une politique de Santé, organisée en 3 dispositifs

la mise en place d'action de prévention portée par l'infirmier de l'ICP,
l'écoute psychologique par les pairs (EAP), une démarche partenariale entre l'ICP et l'Ecole des Psychologues Praticiens. L'EAP est animé par deux stagiaires-psychologues de l'Ecole de Psychologues Praticiens (EPP), parfaitement formés et attentifs aux besoins de chacun.

Il est essentiel pour nous de pouvoir prévenir et agir, établir un suivi avec nos étudiants, renforcer notre vigilance pour viser leur épanouissement.

Nous souhaitons que leur expérience sur notre Campus ne concerne pas uniquement leur réussite scolaire mais participe également à leurs cheminements intellectuel, professionnel et personnel.

Nous souhaitons favoriser les conditions de réussite et agir ainsi sur le développement de la personne.